



Singapour : Les étudiants étrangers visés

Par **Sonia Kolesnikov-Jessop**
Singapour

**« Seulement 5 %
environ des étudiants
étrangers dans les
universités publiques
paient le tarif complet,
c'est-à-dire
les droits non
subventionnés. »**

Au cours de ces dernières années, le gouvernement de Singapour a cherché à rendre plus nette la distinction entre les citoyens et les résidents singapouriens d'une part, et les étrangers vivant à Singapour d'autre part, ceci pour refléter les «responsabilités et privilèges» de la citoyenneté. L'éducation a été l'un des secteurs ciblés par ces changements. Il en a résulté que les étudiants étrangers dans les universités locales ont vu leurs droits d'inscription augmenter plus rapidement que ceux des étudiants singapouriens.

En 2010, les droits d'inscription pour un non-Singapourien à l'Université nationale de Singapour, par exemple, ont augmenté de 11 % pour un cursus d'art de premier cycle, alors que dans le même temps les droits pour les Singapouriens n'augmentaient que de 4%. De la même manière, les droits pour les étudiants étrangers suivant les cours de premier cycle de l'Université de gestion de Singapour ont augmenté de presque 10%, alors que l'augmentation n'était que de 3% pour les Singapouriens.

En 2007, un étudiant étranger n'aurait payé que 10% de plus qu'un citoyen singapourien. Actuellement, un étudiant singapourien devra acquitter un tarif subventionné de 6 890 dollars par an pour pouvoir suivre la plupart des cours de premier cycle de l'Université nationale de Singapour, tandis qu'un étudiant étranger devra payer 60% de plus, soit un petit peu plus de 11 000 dollars.

Le professeur Tan Eng Chye, doyen et vice-président de l'Université nationale de Singapour (affaires académiques), fit remarquer au moment de l'augmentation des droits que «les nouveaux droits d'inscription restent très compétitifs pour ce qui est des programmes de réputation internationale». Ceci en raison du fait que le gouvernement singapourien subventionne de manière importante les droits universitaires de tous les étudiants.

Selon la synthèse 2010 des statistiques de l'éducation, environ 53 600 étudiants se sont inscrits en 2009 dans une des quatre universités de Singapour financées par des fonds publics mais autonomes – l'Université nationale de Singapour (NUS), l'Université technologique de Nanyang (NTU), l'Université de technologie et de design de Singapour (SUTD) et l'Université de gestion de Singapour (SMU) –, et les étudiants étrangers ont représenté environ 20% des inscriptions de premier cycle dans ces établissements. «Ceci est resté pratiquement stable au cours des dernières années», a déclaré un porte-parole du ministère de l'Éducation. «Seulement 5% environ des étudiants étrangers dans les universités publiques paient le tarif complet, c'est-à-dire les droits non subventionnés», a-t-il ajouté.

La plupart des étudiants étrangers choisissent de payer le tarif subventionné proposé à tous les admis, en échange de «s'engager», au terme de leurs études, à travailler pendant trois ans dans une société immatriculée à Singapour.

Les étudiants qui souhaitent abandonner et arrêter de recevoir leur bourse (tuition grant) au cours de leurs études devront la rembourser avec les intérêts. Dans certains cas, par exemple lorsqu'ils sont admis à la Faculté de médecine ou de chirurgie dentaire, les étudiants singapouriens devront également souscrire un engagement de service en contrepartie des droits d'inscription subventionnés.

La subvention est variable mais la différence entre les droits subventionnés et non subventionnés peut être substantielle. Par exemple, alors qu'un citoyen singapourien préparant une licence en droit à l'Université de gestion de Singapour paierait annuellement 10 920 dollars, un résident permanent ne paierait, lui, que 13 110 dollars de droits subventionnés contre 17 580 dollars pour un étudiant étranger. Les droits non subventionnés annuels s'élèvent à 30 230 dollars.

Il existe aussi un certain nombre d'établissements privés à Singapour qui pratiquent également des tarifs différenciés dans les droits d'inscription pour les étudiants locaux et étrangers, même si la différence est moindre. Par exemple, la Faculté de médecine Duke-NUS facture 35 000 dollars par an de droits d'inscription pour les Singapouriens et 38 000 dollars pour les étudiants étrangers. «Les étudiants étrangers représentent environ 37% des admissions», déclare un porte-parole.

Le budget éducation de Singapour s'est élevé à 9,66 milliards de dollars pour >>>

l'exercice fiscal de l'année 2010, après avoir été de 8,7 milliards de dollars en 2009 et de 8,04 milliards de dollars en 2008. Ce qui a représenté moins de 3,5% du PIB. La subvention du ministère de l'Education accordée aux quatre universités publiques, ainsi qu'à d'autres établissements scolaires de niveau supérieur, est de 2,34 milliards de dollars.

En 2010, le ministère de l'Education a accordé 15 300 places subventionnées de premier cycle dans les universités, ne pouvant satisfaire que 26% environ de la cohorte.

Parallèlement aux droits subventionnés, tous les étudiants ont également accès à un large éventail d'aides financières (prêts, bourses et programmes travail-études), ce qui signifie que quelques étudiants singapouriens peuvent obtenir jusqu'à 100% de financement de leurs droits d'inscription et de leurs dépenses courantes, via une combinaison de prêts et de bourses.

La plupart des universités ont adopté une organisation basée sur les cohortes pour leurs cursus de premier cycle, ce qui signifie que les étudiants sont informés des droits d'inscription annuels pour la totalité de leur cursus avant leur inscription. L'organisation basée sur les cohortes garantit que les droits ne changeront pas pendant toute la durée des études d'un cursus concerné. ■